

1.



FICHE TECHNIQUE

ABSORBANT FIBRE POLYPROPYLENE TOUS LIQUIDES: (gamme SMS) simple et double épaisseur



RLG4201

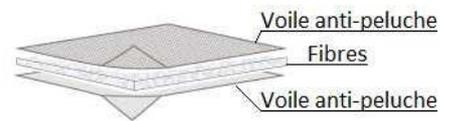


FLG3201

Tous liquides: Absorbe tous les liquides tels que les huiles entières, solubles, vernis, diluants, peintures, liquides de refroidissement, alcools, solvants et produits chimiques à faible concentration,...

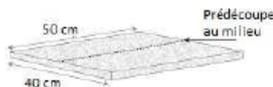
Utilisation : Renforcé 2 faces : protection des plans de travail, des sols, en prévention sous les machines et véhicules, essuyage.

- Produits testés en France selon la norme AFNOR NFT 90-361.
- Produit incinérable sans danger: taux de résidus < à 0,05 % et pas de formation de gaz toxique
- Durée de stockage: illimitée en lieu sec
- Fabrication française

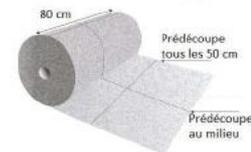


La capacité d'absorption des absorbants est calculée selon la méthode EDANA qui donne une indication beaucoup plus réaliste de la capacité d'absorption d'un produit. Elle se caractérise notamment par :
l'utilisation d'une huile déterminée (20W50), une immersion de 2 minutes et un égouttage à la verticale pendant 2 minutes

Prédécoupe:



Prédécoupe:



Structure en 3 couches

Calandré, voile anti-peluches 2 faces et prédécoupés tous les 50 cm pour les rouleaux

Référence	Type	Epaisseur	dimensions	Unité de vente	Capacité d'absorption	Surface	couleur
FLG3101	Feuilles	simple	40 x 50 cm	Carton de 200	104 L	40 m ²	gris
FLG3201	Feuilles	double	40 x 50 cm	Carton de 100	96 L	20 m ²	
RLG3101	rouleaux	simple	40 cm x 60 m	Carton de 2	147 L	24 m ²	
RLG3102	rouleaux	double	80 cm x 60 m	Carton de 1	147 L	48 m ²	
RLG3201	rouleaux	double	40 cm x 40 m	Carton de 2	154 L	16 m ²	
RLG3202	rouleaux	double	80 cm x 40 m	Carton de 1	154 L	32 m ²	
RLG4201	rouleaux	double	40 cm x 25 m	Carton distributeur	48 L	10 m ²	

IMPORTANT: Les absorbants ayant absorbés des produits toxiques ou polluants doivent être éliminés conformément à la réglementation des DIS.

METROLA 16/20 RUE EDOUARD BOUTHIER 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Tél : 03.86.87.32.01 Fax : 03.86.87.32.71 info@metrola.fr www.metrola.fr